

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

**Arrivée de Jean Dionne et Richard Cantin chez BCF**

**Montréal, le 19 mars 2008** – BCF annonce l'arrivée de Jean Dionne et Richard Cantin à titre d'associés au sein du cabinet.

« Nous sommes très heureux d'accueillir parmi nous ces professionnels qui viendront enrichir de leur expertise des domaines de pratique très importants chez BCF, c'est-à-dire le droit commercial et transactionnel ainsi que le financement corporatif », a déclaré Jules Turcotte, associé et membre du comité exécutif de BCF.

Jean Dionne possède plus de 20 ans d'expérience dans la pratique du droit commercial et corporatif et dans le financement d'entreprises sous toutes ses formes. Sa clientèle se compose principalement de PME, de sociétés publiques inscrites à la Bourse de croissance TSX, d'institutions financières et de franchiseurs et franchisés dans le domaine de l'alimentation, de la restauration et de l'éducation. Il a également développé au cours de sa carrière une solide expertise en droit des valeurs mobilières, en capital de risque, en fusion et acquisition et dans le démarrage d'entreprises, accompagnant les PME dans tous les stades de leur développement. Me Dionne siège également aux conseils d'administration et comités de plusieurs compagnies privées et publiques et conseille leurs dirigeants sur une base régulière.

Richard Cantin œuvre depuis plus de 12 ans dans le domaine du droit des affaires, plus particulièrement en matière de fusion et acquisition d'entreprises, de financement de projets et d'entreprises, de rachat de participations d'actionnaires de même qu'en capital de risque. Il a négocié et participé à de nombreuses acquisitions d'entreprises œuvrant dans tous les secteurs de l'activité économique. Il conseille des entreprises sur plusieurs aspects de leurs activités, tels que la rédaction et la négociation d'ententes, d'alliances stratégiques, de transferts technologiques, d'éléments d'actifs ou d'actions, les réorganisations corporatives de sociétés, les régimes d'intéressement et les ententes entre associés ou actionnaires.

-30-

BCF regroupe plus de 125 avocats, agents de brevets et agents de marques dont la pratique du droit s'adapte à l'évolution du monde des affaires. L'encadrement unique de ses équipes multidisciplinaires répond aux besoins particuliers des entreprises. Membre du réseau international Méritas, BCF possède une expertise recherchée notamment dans les secteurs du transfert d'entreprises, du financement bancaire, des affaires et technologie, de l'insolvabilité et restructuration et des litiges. BCF a enregistré un taux de croissance de 1 600 % au cours des 13 dernières années, une croissance qui confirme son statut de chef de file dans la pratique du droit des affaires au Québec.

Source : BCF

Renseignement : Geneviève Dussault  
Directrice marketing et communications  
514 397-5550  
gdussault@bcf.ca